



Chèques périmés mais ayant été encaissés

Par **Mary2008**, le **04/12/2008** à **11:27**

Bonjour,

Je me retrouve dans une situation financière difficile suite à un problème.

En Aout 2007, j'ai effectué un règlement par chèque(3chèques) à un grand magasin pour bébé pour un montant de plus de 900euros en tout.

Ces chèques ont été encaissés en Sept 2008, soit 1 an et 20j après! J'ai donc fais rejeter les chèques car cela me mettait à découvert de 700e. La banque a donc rejeté les chèque avec la mention PERIMES. En sachant qu'en Sept 2007, m'inquiétant que les chèques n'avaient toujours pas été déposés j'ai laissé un message à ma conseillère afin qu'elle m'appelle si des gros chèques venaient à se présenter, elle l'a reçu puisqu'il apparait sur mon dossier bancaire mais surtout, j'avais appelé ce magasin 3 fois pour avoir des explications sans qu'on m'en donne!!

Aujourd'hui, je suis sans emploi et je viens d'avoir un enfant. Mon mari et moi leur avons demandé de payer en 10 fois et d'obtenir un geste de leur part car il s'agit tout de même un erreur professionnel de la part de leur comptable mais rien à faire, ils refusent et exigent d'être payés.

Quels recours avons-nous?

Merci de me répondre.